

APPEL A LA SUISSE ROMANDE

Chers compatriotes,

Le 22 septembre, vous devrez décider si la rentrée scolaire doit être unifiée et fixée entre mi-août et mi-septembre pour tous les cantons suisses. Que vous votiez "oui" ou "non", cela ne changera rien pour vous, et vous conserverez la rentrée en automne. Votre décision n'aura de conséquences que pour nous autres, majorité de la Suisse alémanique. C'est à ces conséquences que nous aimerions vous rendre sensibles.

La rentrée de printemps est très fortement enracinée dans la tradition de nos systèmes scolaires. Les votes cantonaux portant sur cette question l'ont prouvé. Ce n'est nullement une simple question technique, un problème d'organisation. Ce ne sont pas des choses qui se calculent. Il s'agit de coutumes qui nous sont naturelles, qui font profondément partie de notre histoire et de notre vie d'aujourd'hui.

Nous vous rappelons à ce sujet les paroles sages et généreuses du conseiller aux Etats neuchâtelois Jean-François Aubert. Celui-ci a déclaré lors des débats aux chambres: "Vous voulez bousculer des traditions politiques respectables pour un avantage très médiocre... Supposez que ce soit l'inverse qui se produise aujourd'hui et qu'on vous propose d'unifier la rentrée au printemps. Que diriez-vous? ... On dirait que c'est un coup de force, un outrage, une humiliation que la Suisse alémanique inflige à la Suisse française. ... Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'ils vous fassent".

Chers compatriotes, nous en appelons à vos vieilles traditions fédéralistes et libérales. Nous vous demandons chaleureusement de ne pas souscrire à cette entreprise de mise au pas scolaire, dont la réussite serait péniblement ressentie en Suisse alémanique.

W. v. Wartburg

Professeur Wolfgang von Wartburg
5035 Unterentfelden (AG)

Comité d'opposition à la
mise au pas des cantons
en matière de rentrée scolaire
Case postale 2430

1002 - Lausanne

COMMUNIQUE DE PRESSE (EMBARGO jusqu'au jeudi 5 septembre à 15h00)

Le comité d'opposition à la mise au pas des cantons en matière de rentrée scolaire réunit les personnes suivantes:

M. Jacques Allet, député au Grand Conseil, Sion (VS)
M. Jean-François Aubert, conseiller aux Etats, Bôle (NE)
M. Jacques Burdet, député au Grand Conseil, Ursins (VD)
M. Laurent Rebeaud, conseiller national, Les Avanchets (GE)
M. Roger Schaffter, conseiller aux Etats, Delémont (JU)

Il fonde son opposition à l'unification de la date de rentrée scolaire sur les raisons suivantes:

- Les peuples bernois et zuricois ont clairement exprimé en votation leur volonté de continuer à faire débuter l'année scolaire au printemps. Il serait peu conforme à l'amitié confédérale de leur imposer un changement dont ils ne veulent pas.
- L'unification de la rentrée des classes est une mesure tout à fait insuffisante s'il s'agit, comme le prétendent ses partisans, de résoudre les problèmes des écoliers qui changent de canton. En effet, le changement de milieu, quelquefois de langue et surtout de programmes scolaires leur posent des problèmes bien plus importants que le décalage de la rentrée scolaire.
- Le comité s'estime également fondé à craindre que, cette unification formelle s'étant révélée inefficace, on en vienne à une unification plus profonde, portant non seulement sur les structures scolaires, mais aussi sur les programmes.
- Les questions particulières qui se posent dans certains cantons bilingues sont des affaires internes à ces cantons, qui peuvent se régler par des accords particuliers entre les parties concernées. Elles ne justifient en tout cas pas le bouleversement de l'organisation scolaire d'autres cantons.
- Le comité réaffirme sa confiance de principe dans le système concordataire. Si celui-ci échoue, la conclusion qu'il faut tirer de cet échec est qu'il révèle une réelle impossibilité d'unification. Dès lors, substituer à l'effort concordataire une règle fédérale revient à nier la réalité des différences propres à la Confédération.
- Enfin, le comité attire l'attention des citoyens des cantons francophones: il ne s'agit pas d'un combat de la Suisse romande -en rien menacée- contre la Suisse alémanique.

Pour le comité, le secrétaire:
Olivier Delacrétaz, Ligue vaudoise